

CONCOURS PHOTO

Dans le cadre du projet Horizon mer 2023

«L'art en bord de mer »

RÈGLEMENT

- Le concours est limité aux élèves du lycée René Laennec de Pont-l'Abbé.
- Trois catégories sont proposées :
 - ✓ Catégorie classe :
 - Photographie seule accompagnée d'un titre
 - Objet artistique avec photo (accompagnée d'un titre)
 - ✓ Catégorie individuelle : photo accompagnée d'un titre.
- Le format est imposé : 20 x 30 cm
- Chaque photo sera obligatoirement accompagnée d'un titre
- Les techniques sont libres : photos numériques ou argentiques, le téléphone peut être utilisé.
En noir et blanc, en couleur ou retouchées.
- Dans la catégorie individuelle, trois photos maximum sont à déposer :
 - sous **forme numérique**, par mail, avec le nom de l'auteur, la classe et **un titre** pour chaque photo à l'adresse **concoursphoto.laennec@gmail.com**
Vous pouvez **choisir un pseudonyme** afin que vos noms et classes ne soient pas affichés, mais il est nécessaire de nous transmettre ceux-là.
 - **sous forme papier**, les photos sont à remettre au CDI.

Date limite du dépôt des photos : **vendredi 24 mars 2023***

Résultat du concours : le jeudi 6 avril*

- Le jury sera composé des élèves (du lycée Laennec), de représentants des différentes catégories de personnels de l'établissement et de représentantes de la médiathèque Julien Gracq de Pont-l'Abbé.
- Plusieurs prix seront attribués par catégorie : les prix du jury des personnels et ceux des lycéens.